

221C1516
FR0004029478-FS0512-DER08

24 juin 2021

Déclaration de franchissements de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

**Information consécutive à une dérogation à l'obligation de déposer un projet d'offre publique
(article 234-10 du règlement général)**

<p>VISIATIV (Euronext Growth)</p>
--

1. Par courrier reçu le 21 juin 2021, complété notamment par un courrier reçu le 23 juin, l'Autorité des marchés financiers a été informée des déclarations de franchissement de seuils suivants :
- la société par actions simplifiée Alliativ¹ (26 rue Benoît Bennier, 69260 Cahrbonnières-les-Bains) a déclaré avoir franchi individuellement en hausse, le 19 mai 2021, par suite d'apports et de cessions hors marché par les membres du concert (cf. infra) à son profit, le seuil de 50% des droits de vote de la société VISIATIV et détenir individuellement 1 652 011 actions VISIATIV représentant 2 737 580 droits de vote, soit 41,02% du capital et 50,04% des droits de vote de cette société².

Le concert composé de MM. Laurent Fiard et Christian Donzel, de leurs sociétés et leurs familles, ainsi que de managers de la société VISIATIV, **n'a franchi aucun seuil** et a précisé détenir, au 19 mai 2021, 1 958 561 actions VISIATIV représentant 3 328 953 droits de vote, soit 48,63% du capital et 60,85% des droits de vote de cette société², répartis comme suit :

	Actions	% capital	Droits de vote	% droits de vote
Alliativ	1 652 011	41,02	2 737 580	50,04
Laurent Fiard	60 129	1,49	113 238	2,07
Christelle Fiard	6 522	0,16	6 594	0,12
LFI ³	1	ns	1	ns
Famille Fiard	66 652	1,65	119 833	2,19
Christian Donzel	73 388	1,82	140 551	2,57
Danièle Donzel	2 102	0,05	2 174	0,04
FCDO ⁴	1	ns	1	ns
Famille Donzel	75 491	1,87	142 726	2,61
Managers	164 407	4,08	328 814	6,01
Total concert	1 958 561	48,63	3 328 953	60,85

¹ Société intégralement détenue par les membres du concert dont (i) 41,17% par M. Laurent Fiard (directement et indirectement par l'intermédiaire des sociétés 3LFI et LFI qu'il contrôle), (ii) 32,11% par M. Christian Donzel (directement et indirectement par l'intermédiaire des sociétés FCDO et 2CDO qu'il contrôle) et, (iii) 26,72% par des managers de VISIATIV.

² Sur la base d'un capital composé, à cette date, de 4 027 553 actions représentant 5 471 193 droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.

³ Société à responsabilité limitée contrôlée à 99,99% par M. Laurent Fiard.

⁴ Société à responsabilité limitée contrôlée à 99,99% par M. Christian Donzel.

- le concert composé de MM. Laurent Fiard et Christian Donzel, de leurs sociétés et leurs familles, ainsi que de managers de la société VISIATIV, a déclaré avoir franchi en hausse, le 16 juin 2021, par suite de la souscription à une augmentation de capital de la société VISIATIV⁵, le seuil de 50% du capital de la société VISIATIV et détenir 2 193 815 actions VISIATIV représentant 3 564 135 droits de vote, soit 50,11% du capital et 61,22% des droits de vote de cette société², répartis comme suit :

	Actions	% capital	Droits de vote	% droits de vote
Alliativ¹	1 887 337	43,11	2 972 906	51,07
Laurent Fiard	60 129	1,37	113 238	1,95
Christelle Fiard	6 522	0,15	6 594	0,11
LFI ³	1	ns	1	ns
Famille Fiard	66 652	1,52	119 833	2,06
Christian Donzel	73 388	1,68	140 551	2,41
Danièle Donzel	2 102	0,05	2 174	0,04
FCDO ⁴	1	ns	1	ns
Famille Donzel	75 491	1,72	142 726	2,45
Managers	164 335	3,75	328 670	5,65
Total concert	2 193 815	50,11	3 564 135	61,22

Au titre de l'article 223-14 III et IV du règlement général, le déclarant a précisé détenir 235 326 bons de souscription d'actions nouvelles (BSA) exerçables jusqu'au 14 juin 2024, 10 BSA donnant droit à souscrire à 1 action VISIATIV au prix de 25 € par action.

2. Les franchissements en hausse (i) par la société Alliativ, du seuil de 50% des droits de vote de la société VISIATIV, et (ii) par le concert, du seuil de 50% du capital de la société VISIATIV, ont fait l'objet d'une décision de dérogation à l'obligation de déposer un projet d'offre publique, reproduite dans D&I 221C1035 mise en ligne sur le site de l'AMF le 12 mai 2021.

⁵ Cf. notamment communiqué diffusé par la société le 14 juin 2021.